

à M<sup>rs</sup> Delap, membre de la  
surveillance de Canton de l'ouest  
7<sup>e</sup>

# Enseignement du Dessin.

## RAPPORT

### FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION,

COMPOSÉE

DE MM. BOISGIRAUD, GAILLARD, LAUJOLET, MATHER  
ET FÉLIX BORREL.

A MONSIEUR LE MAIRE DE TOULOUSE,

M. LE MAIRE,

Vous nous avez chargés de faire un examen particulier de la méthode de dessin, appliquée, cette année, par M. Broustet, dans l'école d'enseignement mutuel du Sud, et des progrès réels que cette méthode a fait faire aux élèves. Vous nous avez demandé notre opinion sur l'opportunité d'introduire cette nouvelle branche d'enseignement dans les écoles mutuelles de Toulouse, nous invitant à joindre à notre rapport toutes les observations qui pourraient concourir à assurer la réussite de cette amélioration dans les établissemens que notre ville a consacrés à l'enseignement populaire.

Nous avons compris d'abord toute l'importance de la mission que vous nous aviez confiée; les discussions, soulevées dans nos assemblées, l'ont encore fait ressortir.

En effet, monsieur le Maire, il ne s'agit pas seulement ici d'une méthode particulière d'enseignement de dessin, dont la théorie

indiquait la supériorité, que des commissions, qui ont précédé la nôtre, vous ont signalée comme la meilleure connue jusqu'ici, dont l'expérience enfin a ratifié les bons effets à l'Ecole des Arts, pendant deux années consécutives.

Votre Commission a pensé qu'il y avait lieu d'examiner aussi :

1.<sup>o</sup> Si l'enseignement du dessin linéaire, organisé déjà dans les écoles mutuelles de Toulouse, n'était pas suffisant pour remplir le but d'utilité qu'on ne doit jamais cesser d'avoir en vue dans l'enseignement populaire :

2.<sup>o</sup> Si, dans le cas où il serait reconnu avantageux de faire plus que du dessin linéaire, l'introduction de la méthode adoptée par M. Broustet, ne nuirait pas à cet enseignement, dont il est indispensable de maintenir et d'encourager l'organisation récente, due au zèle désintéressé des professeurs et des élèves de l'école normale primaire de Toulouse ;

3.<sup>o</sup> S'il ne serait pas convenable de restreindre l'application de la méthode de MM. Dorval, Gaillard, Raynaud et Vitry dans ce qu'elle a d'artistique, et de la développer au contraire dans ce qu'elle peut offrir d'utile et d'immédiatement avantageux, de manière à l'approprier aux écoles mutuelles, fréquentées généralement par des enfans du peuple, dont le travail diminuerait la gêne des parens, et dont il est nécessaire d'économiser le temps ;

4.<sup>o</sup> Si l'introduction de cette branche d'enseignement dans les écoles mutuelles, ne diminuerait pas l'importance de l'école des Arts.

Toutes ces questions ont été débattues avec tout l'intérêt que méritait leur importance, et nous ne croyons pas sortir des limites du mandat que vous nous avez donné, en vous transmettant notre opinion sur tous ces points.

La Commission a reconnu d'abord que l'enseignement du dessin linéaire, à la règle et au compas, était une amélioration immense introduite dans les écoles d'enseignement mutuel de Toulouse ; mais elle a pensé que le dessin linéaire, à la règle et au compas, n'avait qu'à gagner à l'introduction d'une nouvelle méthode dont les bases reposent sur le dessin linéaire à vue, et dont le but est de développer la main et l'œil de l'élève, de manière à lui faire faire, sans instrumens, ce qu'il fera avec plus de pureté, d'exactitude et de goût quand on lui permettra de s'en servir.

En ce qui concerne les modifications à introduire dans la méthode adoptée par M. Broustet , pour l'appropriier aux écoles mutuelles , la commission a pensé qu'il était convenable de se borner , dans ces écoles , aux dessins des corps solides et des surfaces ; de négliger tout ce qui se rattache au dessin de la figure et du corps humain , qui paraît une dépendance plus directe de l'école des arts , et de s'appesantir au contraire sur le dessin des objets généralement employés dans les arts et dans l'agriculture.

Votre Commission espère , du développement de cette partie du dessin , les plus heureux résultats ; elle pense que la plupart des outils dont on se sert dans les arts et dans l'agriculture sont susceptibles de grandes améliorations , et elle regarde comme le meilleur moyen de les atteindre , celui qui consiste à familiariser , de bonne heure , avec les formes de ces instrumens , les enfans qui , devenus hommes , sont destinés à les fabriquer un jour.

Remarquez d'ailleurs , monsieur le Maire , que si les résultats répondent à notre attente , les parens n'auront plus de peine à se priver du travail de leurs enfans pour les envoyer aux écoles mutuelles , quand ils sauront que , dans ces écoles , ils commencent l'apprentissage d'un état.

Par là tomberont d'ailleurs toutes ces objections débitées , chaque jour , contre l'enseignement en général , qu'on prétend amener un monde de demi-savans , et , par suite , de perturbateurs de la société , quand on saura que , dans les écoles mutuelles , on ne s'occupe pas à faire des dessinateurs médiocres ou des rhéteurs superficiels , mais bien des ouvriers capables , des hommes utiles , qui , loin de puiser dans leurs études le dégoût du travail manuel , vivent au milieu des instrumens de l'industrie , et se familiarisent , à chaque heure , et même pendant les loisirs de la classe , avec les formes des outils dont ils se serviront un jour , s'initiant ainsi dans la connaissance du matériel de leur profession future , et se mettant à même de s'y livrer avec tout l'attrait que donne l'intelligence des manœuvres journalières , et la puissance et le désir de les améliorer.

Pourra-t-on dire que les écoles mutuelles enfantent des perturbateurs futurs de la société , quand les enfans élevés dans leur sein sentiront souvent éclore leur vocation , leur aptitude pour un travail spécial , en dessinant , en étudiant les outils propres à ce travail , et

quand le choix de leur état, ou, en d'autres termes, la place qu'ils occuperont dans le monde ne sera plus l'effet du hasard ou du caprice, plus aveugle encore, de parens ~~insensibles~~ ou prévenus? *essayer*

Votre Commission, frappée de tous ces avantages, recommande à votre sollicitude une innovation qui, si elle ne les amène pas immédiatement et d'une manière complète, sera toujours un acheminement vers un grand bien.

Elle pense que l'esprit de philanthropie et d'utilité, qui a présidé à la création des écoles mutuelles, doit accueillir, comme première conséquence de ce qui a été fait de bien jusqu'ici, une amélioration dont il est permis d'attendre de grands résultats.

Quant à l'école des arts, il est ressorti de la discussion que, loin de perdre de son importance, en risquant de perdre un jour une partie de son enseignement, devenu inutile, elle s'élèverait plus florissante, et ne recevrait dans son sein que des élèves dégrossis, que l'ennui des principes ne rebuterait plus.

Unanime sur tous ces points, votre Commission a examiné ensuite quelles additions dans le personnel des professeurs nécessiteraient l'introduction du dessin par la nouvelle méthode, et le maintien de l'enseignement du dessin linéaire, qu'elle regarde comme aussi utile à l'ouvrier que l'écriture et la lecture.

Elle a jugé qu'un seul professeur ne suffirait pas pour remplir cette double fin. Les renseignemens que M. Broustet a fournis sur sa manière d'enseigner; les développemens dans lesquels il est entré; les résultats qu'il a obtenus, quoique la petite échelle sur laquelle l'essai a été fait, et les connaissances spéciales en dessin linéaire de deux de ses élèves, ne permettent pas de le regarder comme très-concluant, font honneur à son esprit méthodique, et dénotent chez lui de l'ordre et de la lucidité, qualités essentielles du professeur.

La Commission pense que la direction de la nouvelle branche de dessin à introduire dans les écoles, ne saurait être mieux confiée qu'à cet artiste. Elle aurait désiré pouvoir vous présenter un plan d'organisation; mais l'essai fait par M. Broustet, ayant été fait sur un trop petit nombre d'élèves et en dehors de l'école, un nouvel essai plus en grand, sur les quatre classes mutuelles de Toulouse, et pendant une année, lui paraît nécessaire pour se prononcer d'une manière dé-

finitive sur le meilleur système à suivre pour arriver le plus vite à des résultats positifs.

La Commission se borne à émettre le vœu, si le choix de l'administration municipale tombe sur M. Broustet, qu'il soit rappelé à cet artiste que, dans les écoles mutuelles, chaque leçon doit, autant que possible, assurer un résultat, afin que l'enfant qui ne pourrait passer sur leurs bancs que quelques jours, ne les quittât jamais sans avoir appris quelque chose d'utile à la société et d'avantageux pour lui.

Quant à l'enseignement du dessin linéaire, nous vous avons déjà dit, M. le maire, que, grâce au dévouement des élèves de l'école normale primaire de Toulouse, il avait été organisé dans vos quatre écoles d'une manière régulière, et avait déjà donné de bons résultats. Nous appellerons votre attention sur la nécessité de maintenir cette organisation, afin de ne pas rétrograder, mais de se perfectionner encore. Cette année est la dernière année d'étude des élèves de l'école normale; tous vont se fixer dans les villes du département, pour faire place à de nouveaux venus. Les professeurs titulaires des écoles mutuelles ne peuvent pas enseigner le dessin linéaire, et le maintenir sur le pied où il a été mis d'abord : ils le reconnaissent eux-mêmes et le disent tout haut. Le seul moyen de ne pas rétrograder à cet égard consiste, ce nous semble, à choisir parmi les élèves, sortant de l'école normale, un de ceux qui se sont distingués dans l'organisation de cet enseignement, et de lui en confier la direction pour les quatre écoles.

La Commission vous propose, pour cet emploi, M. Riquien, qui a déjà fait ses preuves dans le cours de l'année et qui, d'ailleurs, par la variété de ses connaissances, peut rendre son concours très-efficace, si la ville l'attache à ses établissemens.

En se résumant, la Commission vous propose d'introduire, dans les quatre écoles mutuelles, l'enseignement du dessin par la méthode nouvelle, mais en l'appliquant particulièrement à la représentation des outils et instrumens les plus vulgaires des arts et de l'agriculture, et de charger M. Broustet de diriger un essai, en grand, pendant une année, sur les quatre écoles, pour arrêter à la faveur de cet essai le mode d'organisation le plus favorable aux progrès de cet enseignement, sans nuire aux autres branches de l'instruction primaire.

Quant à l'enseignement du dessin linéaire, la Commission le recommande d'une manière toute particulière à votre sollicitude; elle

regarde comme indispensable la nomination d'un professeur spécial de ce genre de dessin, pour les quatre classes mutuelles de Toulouse, et elle se félicite de pouvoir vous présenter M. Riquien pour candidat.

La Commission est convaincue que les faibles dépenses qu'entraîneront ces deux nominations seront des dépenses reproductives, et que les progrès obtenus dans les arts dédommageront avec usure la ville de Toulouse des sacrifices qu'elle s'impose toujours avec plaisir, quand il s'agit de son avenir et de l'intérêt des classes pauvres.

La Commission termine son rapport, Monsieur le maire, en vous informant que le moment est opportun de donner suite aux propositions qu'elle vous fait. Les Écoles de la Doctrine Chrétienne viennent d'ajouter à leur enseignement l'enseignement du dessin proprement dit. Il est bon de faire marcher d'un pas égal les écoles mutuelles, en leur conservant toujours le caractère d'utilité et de positivisme qui les distinguent spécialement, et qui doivent les faire triompher un jour de toutes les préventions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,

l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les membres de la commission,

Signés : BOISGIRAUD, président.

Félix BORREL, secrétaire-rapporteur.